

# Compte rendu conseil municipal du 24 janvier 2019

Présents : F Poyet Tissot, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, Y Charlot, C Vachez, L Thomas, R Duchez  
Absents : MT Dosson, D Burrelier

## 1 APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

## 2 TRAVAUX RÉSEAU ASSAINISSEMENT « LA ROCHE »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une 1ère réunion de chantier s'est déroulée, en présence de Mme FARGEON du Cabinet ICA. Le début des travaux commencera le 4 février. Une convention pour une autorisation de passage des canalisations du réseau sur la propriété de Monsieur Guillaume, parcelle ZE6, est réalisée entre la Mairie et Monsieur Guillaume. Les réunions de chantier auront lieu le mardi à 11heures.

## 3 LIEU D'IMPLANTATION DE LA POMPE DE RELEVAGE

Monsieur le Maire propose un emplacement adapté pour le poste de relevage à la suite des travaux d'assainissement La Roche, sur une propriété communale situé au chemin des étangs. Un aménagement sera réalisé autour de celle-ci (clôture, haie).

## 4 INFORMATIONS TERRAIN ESPACE LOISIRS

Par suite de la visite d'un responsable du département, Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que des travaux d'élargissement du pont au carrefour sont prévus en 2020.  
Il donne rapport du courrier de la police de l'eau, qui propose leur appui technique et des contrôles pour les travaux prévus aux abords du Riou. Un rendez-vous sera organisé.  
La remise en prairie d'une partie de l'espace sera réalisée.

## 5 APPROBATION POUR LOCATION PROVISOIRE SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise SOMAPI demande si elle peut utiliser la salle communale de l'ancienne mairie tous les lundis et mardis.  
Il propose d'effectuer un contrat de location mensuel à hauteur de 150€/ mois.  
Après délibération le conseil municipal accepte de louer la salle communale à l'Entreprise SOMAPI au tarif mensuel proposé par le Maire.

## 6 NOMINATION D'UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du souhait de nommer un conseiller délégué. Il explique qu'il a contacté un agent de la préfecture pour lui donner les modalités et consignes à suivre pour cette nomination.  
Après délibération le conseil municipal souhaite nommer un des conseillers au poste vacant de 3ème adjoint. Il propose de se réunir prochainement pour mettre en place ce vote.

## 7 QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal :

- Valide la mise en place d'une bouche incendie au lieu-dit « Les Varennes », par l'entreprise LMTP pour un montant de 1 600€ HT.
- Valide la modification de la prise d'eau au cimetière par le syndicat de la Bombarde.
- Est favorable à la mise en place d'une mutualité communale.
- Prend connaissance des résultats de la taille et de l'évacuation des roseaux de la STEP
- Prend connaissance des résultats de la collecte du téléthon qui s'élève à la somme de 5 948,38€, transférée à Bussy-Albieux.
- Prend connaissance de l'arrêté de circulation pris par le Département pour les travaux sur le réseau Eau Potable situés sur la RD112.